



OFFRE DE STAGE – 6 mois

Appui au développement de la coopérative foncière Un Toit pour Tous Développement

Contexte

L'association Un Toit pour Tous agit en Isère, en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre et en relation avec les pouvoirs publics, pour :

- Faire connaître le problème du mal-logement.
- Mettre en œuvre des solutions concrètes de logement de qualité à loyers très modérés.

Les activités de Un Toit pour Tous sont conduites par environ 35 salariés et par l'engagement d'une centaine de bénévoles.

Parmi ses actions opérationnelles Un Toit pour Tous produit des logements très sociaux (PLAI) en s'appuyant sur la SAS Un toit pour tous Développement (UTPT-D) - société coopérative, agréée « union d'économie sociale », dont les actionnaires majoritaires sont le bailleur social Pluralis (SHA) et l'association Un toit pour Tous.

UTPT-D est propriétaire d'environ 200 logements, et en gère environ 200 par baux de longue durée, confiés par la Métropole grenobloise, le Pays Voironnais ou l'EPFL. Son parc s'accroît d'environ 25 logements par an par des opérations d'acquisition et réhabilitation de biens. Chaque logement produit répond aux 3 exigences suivantes : une mise à disposition à des ménages en situation de précarité, une réhabilitation de qualité (notamment en termes d'isolation) et une localisation en zone de mixité sociale.

La société a un capital social de 1,5 M€, un chiffre d'affaires annuel de 1,5 M€, des investissements à hauteur de 2 à 3 M€/an, et un actif net de 36 M€.

Objet du stage

Début 2019 les actionnaires ont acté le principe d'évolution des statuts de UTPT-D afin d'ouvrir le capital à des investisseurs solidaires et faire passer la production de logements de 25 à 40 par an.

Afin de préparer cette évolution pour fin 2019 un groupe projet s'est constitué : il est composé du Président de UTPT-D, de 2 bénévoles membres du Comité directeur de UTPT-D, du directeur général et du responsable du développement et du patrimoine.

Le/La stagiaire fait partie de l'équipe projet, il/elle participe à toutes les réflexions stratégiques et alimente les travaux avec ses contributions – cf. paragraphe suivant.

Missions

- Participer à la finalisation des modifications statutaires de la SAS, en s'appuyant sur les exemples d'autres sociétés foncières (SNL Prologues, Habitat et Humanisme, Terre de Liens, Toits de l'espoir, ...).
- Participer à la finalisation d'un pacte d'actionnaires entre Pluralis (SHA) et UTPT.
- Participer à la fixation de la valeur des parts sociales (nominal plus prime d'émission) sur la base de l'arrêté des comptes 2018.
- Rédiger les projets de délibérations à approuver en Comité directeur et en Assemblée Générale.

- Faire valider tous ces documents par la responsable juridique de Pluralis et par un avocat spécialisé en droit des sociétés.
- Rédiger les documents de communication et les éléments de langage à destination des investisseurs, particuliers et entreprises, en prenant les autres « sociétés foncières » en exemple.
- Rechercher, expertiser, et proposer les outils de gestion nécessaires à la gestion des entrées et sorties de capitaux, en contactant les professionnels d'autres sociétés foncières, en lien avec le service Ressources d'UTPT.
- Préparer tous les documents à transmettre aux investisseurs : bulletins de souscription, informations annuelles (ou semestrielles !), attestations fiscales, relevés de compte, ...
- Accessoirement, participer à la rédaction des statuts, et des documents de communication, d'un « fonds de dotation » destiné à recueillir et affecter les dons reçus par l'association UTPT.

Compétences requises ou à acquérir pendant le stage

L'étudiant(e), en licence ou en master (droit des affaires, gestion de projet, ESS), devra faire des recherches, des analyses comparées et des propositions :

- De manière prioritaire en droit des sociétés (statuts, pacte, gouvernance, ...), notamment pour les sociétés coopératives, de gestion financière et comptable.
- De manière secondaire en communication en direction d'investisseurs.

Lieu du stage

Le stage se déroulera principalement dans les locaux de l'association UTPT à ECHIROLLES, et accessoirement dans les locaux de Pluralis à Voiron (rencontres resp. juridique et directrice financière).

Durée et indemnisation du stage

Le stage se déroulera sur une période de 6 mois, idéalement entre septembre 2019 et février 2020.

Il sera indemnisé selon les règles en vigueur (article L 124 et suivants du Code de l'éducation), soit 3,75 € de l'heure.

Responsable du stage :

La convention de stage sera signée par le Directeur Général (commun à l'association et à la société UTPT-D), Arthur Lhuissier. Une alternance peut s'envisager.

Informations complémentaires a.lhuissier@untoitpourtous.org

Envoyer CV + lettre de motivation à rh@untoitpourtous.org
Objet à indiquer : candidature stage